

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°24-41

L'an deux mille vingt quatre à 10h00
Le 2 octobre, à Chalons en Champagne

Date de convocation	25 septembre 2024
Nombre de délégués :	
● Titulaires	53 Titulaires
● Suppléants	53 Suppléants
● Présents	28 Présents
● Votes par procuration	1 votes par procuration

Étaient présents :

M. Bruno CUNY (représente M. F. BESSADI)	M. Dominique DIDELOT (représente M. J-F. VALLOIRE)
M. Michaël DUFLOX (représente M. D. HERBILLON)	M. Dominique COLLIN
Mme Inès DE MONTGON	M. Claude VALDENAIRE
Mme Véronique CASTRONOVO	M. André LIEBEAUX
M. Bernard DEKENS	M. Régis AUBRY (représente M. E. GILLARDIN)
M. J.-Claude JACQUEMART (représente Mme D. FLORES)	M. Pierre CORDIER
M. Sébastien PAULET	M. Michel NORMAND
M. Christian MAGISSON (représente Mme H. OLIVIER)	Mme Sylviane DENIS
M. Pascal MAUROY	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M. Emmanuel BAUDART	Mme Danièle COMBE
M. Michel LALLEMAND	Mme Valérie WOITIER
M. Yvon HUMBLLOT	Mme Dominique HUMBERT (+ pouvoir de M. B. JOURDAIN)
M. Jean SIMONIN	Mme Pascale GAILLOT
M. J Pierre CORVISIER	
M. Jean-Yves JONET	

Objet de la délibération :

TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR POSTES ET MISSIONS

Résultat du vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°24-41

Objet de la délibération :

TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR POSTES ET MISSIONS

1) Par une délibération n°12/26, elle-même modifiée par une délibération n°13/04 du 21 février 2013, le Conseil Syndical avait créé un poste d'Ingénieur Territorial pour assurer l'animation du PAPI Meuse.

Il est proposé d'apporter deux modifications à ces délibérations 12/26 et 13/04 :

- Ouvrir cette mission également aux titulaires du grade d'Attaché Territorial ou équivalent
- Préciser qu'en cas de recrutement d'un fonctionnaire, sa rémunération suivra son évolution de carrière sans condition d'échelon. (La délibération précédente prévoyait en effet un maximum indiciaire de rémunération)

2) La délibération 23/38 a créé un poste d'Ingénieur Principal pour assurer la fonction de « chef de projet Pays sedanais ». En 2024, cette mission a finalement été confiée à un Ingénieur Territorial non titulaire. Le poste d'Ingénieur Principal est donc lui devenu vacant.

3) Par délibération n°22/20, nous avons créé un poste d'Attaché Territorial Hors Classe pour assumer les fonctions de directeur général des services. Nous devons enregistrer que le poste de direction est aujourd'hui confié à un Ingénieur Principal (cf. point 2)

4) Le Comité Syndical vient de délibérer pour enregistrer la délégation de compétence GeMAPI « Dignes du port de Givet. Cette nouvelle délégation nécessite la création d'un poste de Chef-fe de projet « restructuration de la digue du port de Givet ». Le poste d'Ingénieur Territorial vacant sur la mission « animation du PAPI Meuse » pourrait être transféré vers cet emploi de chef de projet « restructuration de la digue du port de Givet »

À la suite de ces modifications, il est proposé le récapitulatif suivant :

- Animation Papi Meuse : Attaché Territorial
- Projet de lutte contre les inondations du pays sedanais : Ingénieur Territorial
- Direction générale des services : Attaché Hors Classe / Ingénieur Principal
- Chef-fe de projet « digue du port de Givet » : Ingénieur Territorial

Enfin et suite à la saisine du CST, il est proposé de supprimer un poste d'adjoint technique et un poste de technicien. Le premier poste étant devenu vacant suite à promotion interne tandis que le second poste était vacant suite à la réussite d'un concours.

Le tableau des effectifs, à compter de présente délibération serait donc le suivant :

Filière	Cat.	Grade	Fonction	Temps de travail	Ouvert au non tit.	Origine de création du poste	Poste Pourvus
Emploi fonctionnel	A	DGS 20.000/40.000 hbts	Directeur	TC		Délib 16/32	1
ADMIN.	A	Ingénieur principal Attaché hors classe	Détaché sur emploi fonctionnel	TC		délib oct 24 Délib 22/20	1 1 (tuilage)
ADMIN.	A	Contrat de projet - Cat. A	Cheffe de projet International	TC	X	Délib 23/27	1
ADMIN.	B	Attaché	Responsable administratif et financier	TC		Délib 24/28	1
ADMIN.	B	Rédacteur ppal 1 ^{ère} cL	vacant	TC		Délib 21/38	0
ADMIN.	C	Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} cL	Assistante de direction	TC		Délib 19/30	1
ADMIN.	C	comptable	adjoint administratif	TC	x	délib 24/02	0
ADMIN.	C	comptable	adjoint adm ppal de 1 ^{ère} cl	TC		Délib 19/30	1
TECH.	A	Ingénieur principal	Chef de service et Chef de projet Restauration écologique	TC		Délib 08/08	1
TECH	A	Ingénieur	Cheffe de projet inondation et restauration écologique (Siège)	TC	X	Délib 03/02	1
TECH	A	Ingénieur ingénieur ppal	Modélisation hydraulique	TC	X	Délib 08/23	1
TECH	A	Ingénieur	Cheffe de projet inondation et restauration écologique (Vosges)	TC	X	Délib 08/23	1
TECH	A	attaché Ingénieur	Animation bassin versant	TC	X	délib oct 24	1
TECH	A	Ingénieur	Préservation des milieux humides et aquatique	TC	X	Délib 19/38	1
TECH	A	Ingénieur	Digues du port de Givet	TC	X	délib oct 24	0
TECH	B	Technicien Statut VTA	Assistante cheffe de projet HEBMA	TC	X	Délib 22/39	1
TECH	B	Technicien	Vacant	TC	X	supp oct 24 délib 20-30	0
TECH	C	Agent de maîtrise	Technicien rivière (St Mihiel)	TC		Délib 23/24	1
TECH	C	adjoint technique 2 ^{ème} cl	Technicien rivière (Siège)	TC		Délib 24/28	1
TECH	C	adjoint technique 2 ^{ème} classe	Agent inondation	TC		Délib 17/31	1
TECH	C	adjoint technique- 2 ^{ème} classe	vacant	TC		supp. oct 24 Délib 18/20	0

Après avis du Bureau Syndical,
Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical :

- DECIDE d'ouvrir le poste d'animateur du bassin versant « PAPI Meuse » au grade d'Attaché Territorial, en sus du grade d'Ingénieur Territorial décidé par les délibérations 12/26 et 13/04
- DECIDE la création d'un poste d'Attaché Territorial pour la mission « animation du PAPI Meuse
- APPROUVE la modification de la délibération 13/4 du 21 février 2013 et permet une rémunération supérieure au 7^{ème} échelon du grade d'Ingénieur ou d'Attaché
- MODIFIE l'affectation des emplois suivants :
 - Chef de Projet de lutte contre les inondations du pays sedanais : Ingénieur Territorial
 - Direction générale des services : Attaché Hors Classe / Ingénieur Principal
 - Chef de Projet « restructuration de la digue du port de Givet » : Ingénieur Territorial
- DECIDE la suppression d'un poste de Technicien et d'un poste d'Adjoint Technique, tous deux vacants

Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS

